



Wallonie



Commune de Jalhay

**URBANISME  
AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Marvin GALET domicilié Rue Simonis 9 à 4801 Stembert.

Le terrain concerné est situé Rue des Fosses, 39 à 4845 Jalhay et cadastré division 1, section A n°300H.

Le projet est de type : la transformation d'une habitation par la réduction de baies (porte d'entrée et fenêtre) en façade avant, la création d'une baie (fenêtre) sur le pignon gauche, la pose d'un crépi isolant en imitation pierre naturelle sur l'ensemble des façades.

**Dossier soumis à Annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40-2° du CoDT : écart aux prescriptions du permis d'urbanisation, à savoir : crépi non conforme aux prescriptions du lotissement (enduit taillé en imitation pierre naturelle)**

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **20/02/2025** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/02/2025 au 05/03/2025 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [service.urbanisme@jalhay.be](mailto:service.urbanisme@jalhay.be)
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202500003/5278/2025**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 30/01/2025

Par le Collège,

La Directrice générale,

B. ROYEN



La Bourgmestre,

V. VANDEBERG